

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 26 juin 2025

L'an 2025 et le 26 juin à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 19 juin 2025.

Date de la convocation : 19 juin 2025

Date d'affichage : 19 juin 2025

Délibération N° 26-06-2025 / N°127A

Etaient présents les membres en exercice : 77

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Paul Hemery, Pierre Barrois, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, , Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 18

Membres votants : 99

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Florence Dambreville, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Arnauld Ricq, Olivier Gallet, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier,

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Stéphane Loquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marrochini suppléé par Jonathan Rogez, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour,

Absents excusés : Gérard Nicolle, Sébastien Henquenet, Freddy Balavoine

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Sébastien

Bertout procuration à Sylvie Gabez, Alexandre Hulot procuration à Jacques Nick, , Harold Tétu procuration à Jean-Marie Dufay, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Julien Bellengier procuration à Stéphane Gomes, Sabine Surelle procuration à Pascal Mestan, Jean-Michel Delannoy procuration à Michel Seroux, Philippe Lefebvre procuration à André Michel, Ludovic Degouve procuration à Marc Degrendele, Jean-Michel Schulz procuration à Yannick Barlet, René Pruvost procuration à Anne-Sophie Larivière, Serge Leu procuration à Dominique Verdel, Roland Descamps procuration à Marie Bernard, Jean-Louis Lebas procuration à Philippe Vanderbeken, Jean-François Varoqui procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux,

Secrétaire de séance : Jean-Paul HEMERY

Titre de la délibération : Signature d'une convention avec le SYMCEA pour l'animation agroécologique sur les bassins versants de la Canche et de l'Authie

Monsieur le Vice-Président indique que :

- ▶ La Communauté de communes des Campagnes de l'Artois adhère au SYMCEA et lui a transféré ou délégué une partie de la compétence GEMAPI,
- ▶ Depuis 2023, le SYMCEA a développé une animation agroécologique à l'échelle des deux bassins versants de son territoire que sont la Canche et l'Authie. Cette mission a pour objectif de limiter l'apport de sédiments en provenance des terres agricoles cultivées vers les fleuves côtiers et leurs milieux aquatiques,
- ▶ Le 12^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, souhaite engager les territoires sur un programme d'action agroécologiques permettant la réduction de l'apport de sédiments dans les cours d'eau afin de préserver ou d'améliorer la qualité des eaux sur le bassin Artois-Picardie,
- ▶ L'élaboration et la mise en œuvre de ce programme conditionnera l'obtention des subventions majorées de l'Agence de l'Eau sur les dossiers de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement,
- ▶ Le SYMCEA et la Communauté de communes ont construit un programme d'actions multi partenarial.

Ainsi, il est proposé d'établir une convention entre le SYMCEA et la Communauté de communes pour l'animation du programme agroécologique. La convention permettra de définir les conditions d'intervention de chacune des parties et détaillera le programme d'actions prévu pour la période 2025-2027. Elle sera applicable à compter du 1^{er} juillet 2025 jusqu'au 31 décembre 2027 soit 2,5 ans. Elle pourra être renouvelée par l'accord des parties dans les mêmes conditions.

Monsieur le Vice-Président précise que la mise en œuvre de la présente convention n'induit pas de participation financière supplémentaire à celle versée annuellement au SYMCEA dans les missions du tronc commun. Le reste à charge du programme sera donc réparti par mutualisation des dix EPCI membres. La mobilisation du SYMCEA sur la réalisation de ce programme n'engage aucun frais supplémentaire de la part de l'EPCI.

Monsieur le Vice-Président présente les éléments de la convention.

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 18 juin 2025 le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- signer la convention avec le SYMCEA pour l'animation du programme agroécologique sur les bassins versants de la Canche et de l'Authie
- engager l'ensemble des démarches permettant sa bonne mise en œuvre et signer tous les documents inhérents à cette convention.

Le Président



A large, stylized black ink signature is written over the official seal of the Communauté de Communes des Campagnes de l'Authie.

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 22/07/2025 et publication ou notification du 22/07/2025



A large, stylized black ink signature is written over the official seal of the Communauté de Communes des Campagnes de l'Authie.

Envoyé en préfecture le 28/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le



ID : 062-200069482-20250626-D127A_2025-DE